

FABRICATION DE LA BIÈRE

Les 22 et 23 mars 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Découvrir les méthodes de brassage de la bière, depuis le choix et l'utilisation des ingrédients, la réalisation du brassin et la conduite de la fermentation jusqu'à la commercialisation.

CONTENU DE LA FORMATION

Apport théorique 7h :

➤Présentation et étude des matières premières : malts, houblons, levures, eau.

➤Étude des étapes de fabrication :

- concassage, empâtage, paliers de brassage, houblonnage
- conduite et suivi de la fermentation
- phase de garde
- refermentation en bouteille
- conditionnement

➤Paramètres à maîtriser et autocontrôles

➤Étude des matériels et équipements

➤Échanges autour des retours d'expérience des participants à la formation

Mise en pratique en brasserie professionnelle 7h :

➤ Observation et participation à la réalisation d'un brassin

A QUI S'ADRESSENT NOS STAGES ?

Porteurs de projet, agriculteurs, salariés, artisans transformateurs, demandeurs d'emploi...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.
Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter.

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Brasseur professionnel.

Immersion en brasserie autour de la réalisation d'un brassin

Formation en présentiel, avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Durée : **14 heures**

Horaires : **08h30 – 17h**

La 2^e journée se fait dans une brasserie située à 35 km de Florac. Un covoiturage sera organisé au départ de Florac

MODALITES D'EVALUATION

Chaque stagiaire est évalué à tout moment par le formateur par le questionnement, l'observation, et par une évaluation formative ou autoévaluation en fin de stage.

Une attestation individuelle de formation est délivrée à l'issue de la session.

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

17 €/heure, soit 119 € par jour et par personne.

➤ Statut agricole, exploitant, conjoint-collaborateur, cotisant solidaire, PPP : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.

➤ Demandeurs d'emploi : financement possible d'un parcours de formation complet dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Occitanie ou avec votre CPF. S'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter.

➤ Salariés : financement entreprise ou avec votre CPF possible dans le cadre d'un parcours de formation complet. S'adresser à votre entreprise ou nous contacter.

CFPPA de Lozère – site de Florac

2 place de l'Ancienne Gare

48400 FLORAC

Tel : 04 66 65 65 62

Fax : 04 66 65 65 61

cfppa.lozere@educagri.fr

www.epl-lozere.fr/formations-courtes/



Date de dernière mise à jour : 17/12/2021